

Sermet

Nom : Sermet

Prénoms : Jean Antoine Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 75

Classe de mobilisation : 1890

**ÉTAT CIVIL.**

Né le 27 Janvier 1870, à S. Georges, canton Heyrieux, département de L'Isère, résidant à S. Georges, canton d Heyrieux, département de L'Isère, profession de cultivateur

fil(s) de Jacques et de Nicolas Marguerite, domiciliés à S. Georges, canton d Heyrieux, département de L'Isère

N° 88 de tirage dans le canton d Heyrieux

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Bon

Compris dans la 1° partie de la liste du recrutement cantonal ( \_\_\_\_\_ ° portion).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

**Parti de Vienne le 15 Novembre 1891 comme appelé arrivé au Corps le 15 dudit N.M. 2875, Soldat 1<sup>re</sup> classe le 1<sup>er</sup> Janvier 1893 congédié en congé le 25 Sept. 1894 en attendant son passage dans la réserve**

**Certificat de bonne conduite : Accordé**

Dans l'armée active.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> Novembre 1894

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou R. résidence.
24 Juin 1891	Chaparran par Bourg St. Julien	Vienne	R
27 Mai 1901	Chaparran quartier de la comète	Vienne	R
Le reste à	Chaparran	Isère	R

**ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS**

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
1 <sup>er</sup> Nov. 1894	1 <sup>er</sup> Nov. 1901	1 <sup>er</sup> Nov. 1907	1 <sup>er</sup> Nov. 1910	1 <sup>er</sup> OCTOBRE 1917

**Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale (Service de la Réquisition) du 4 Août au 4 Août 1914 et renvoyé dans sa réserve le 6 Août 1914**

**Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale (Service des C. V. C.) du 8 Nov = 1914 au 26 Avril 1915 et renvoyé dans sa réserve le 10 Mars 1915**

**Prémunition de Chasse le 30 Juin 1911. Fais détaché auprès de (A.) à Chaparran Isère le 1 Octobre 1917. Passé au 30<sup>es</sup> bat<sup>on</sup> de ch<sup>asse</sup> quel le 10 Novembre 1917**

(1) **Libéré définitivement de toutes obligations militaires**

(2) le 10 Mars 1919 Circulaire Ministérielle N°.....

(3) du 25 Mars 1919 du 25 Novembre 1918. Rayé des Contrôles le dit Jour,

tion du 4 décembre 1839. comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. 1

